

AFPJ - Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux mandats qui nous a été confiés par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association Familiale de Prilly et de Jouxens-Mézery pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Nos travaux ont porté sur l'examen du bilan du compte de résultat, du Grand Livre, ainsi que des tableaux de répartition des charges entre les différents services de l'association. Nous avons également pris connaissance des commentaires apportés par le trésorier concernant les activités, ainsi que des procédures formelles existantes en matière de tenue et de bouclage des comptes.

Lors d'une séance qui s'est tenue le 31 mars 2025, dans les locaux de l'association, en présence de Messieurs Antoine Reymond, Président, Gérard Bühlmann, Trésorier et de Madame Anne Meier, secrétaire-comptable, l'ensemble des documents comptables de l'exercice sous revue ont été mis à notre disposition.

À cette occasion, nous avons, par sondage, effectué des vérifications matérielles de ces documents et de leur contenu. Nous avons obtenu toutes les informations requises et les réponses à nos questions.

Nous remercions les personnes présentes à cette séance de leur disponibilité et précieuse collaboration, ainsi que pour la grande qualité du travail accompli.

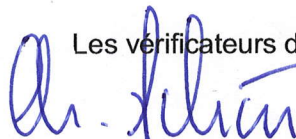
Au terme de notre contrôle, nous constatons que le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

- Le bilan présente un total de CHF 71'363,05 dont CHF 42'860,80 de liquidités disponibles.
- Le résultat de l'exercice présente une perte de CHF 2'223,19, après prélèvement de CHF 250,- au fonds de réserve pour manifestations et CHF 62,50 au fonds d'aide financière.
- Les fonds propres de l'Association se montent à CHF 45'949,20 ex CHF 48'172,39.

Nous avons également attesté l'utilisation conforme des dons de la Loterie romande d'un montant de CHF 5'600,- réparti entre Amadou, Gym danse, Ludothèque et Yoga.

En conclusion, sur la base de nos différents examens, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre Comité pour la gestion de l'exercice 2024.

Les vérificateurs des comptes



Christian Schaer



René Lagger